

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

The Blockchain Group

Société anonyme

au capital de 11 036 416,68 €

Tour W - 102, Terrasse Boieldieu
92800 Puteaux

Grant Thornton

Commissaire aux comptes

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

BCRH & Associés

(Membre de PKF ARSILON)

Commissaire aux comptes

3, rue d'Héliopolis
75017 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

The Blockchain Group

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux actionnaires de la société **The Blockchain Group**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **The Blockchain Group** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des immobilisations financières

La note « *Immobilisations financières* » expose les modalités d'évaluation applicables aux titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons procédé à l'appréciation de la méthode retenue et nous avons vérifié la correcte application et le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante :

- Les tableaux relatifs aux délais de paiement excluent les factures reçues antérieurement à l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire en date du 6 décembre 2023 qui a pour conséquence le gel du passif à compter de cette date.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 30 avril 2026

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Samuel Clochard
Associé

BCRH & Associés
(Membre de PKF ARSILON)



Paul Gateur
Associé

Comptes sociaux annuels 2025

A. Bilan au 31 décembre 2025 (Actif)

ACTIF (en euros)	Brut	Amort. & Dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
ACTIF IMMOBILISÉ	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Concessions, brevets, logiciels	80.179	529	79.650	79.650
Mali de fusion & Fonds commercial	-	-	-	-
Immo. incorporelles en cours	-	-	-	-
Total immo. incorporelles	80.179	529	79.650	79.650
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Installations, agencements	383.658	355.652	28.006	86.362
Matériel bureau & informatique	163.202	158.141	5.060	2.657
Mobilier	73.763	56.714	17.049	22.136
Œuvres d'art	7.711	-	7.711	7.711
Total immo. corporelles	628.334	570.508	57.826	118.865
Immobilisations financières	-	-	-	-
Titres de participation	15.388.896	13.396.629	1.992.266	10.737.565
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	277.150	-	277.150	247.638
Actions propres (contrat liquidité)	25.869	-	25.869	25.869
Prêts	-	-	-	-
Total immo. financières	15.691.915	13.396.629	2.295.286	11.011.073
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	16.400.683	13.967.667	2.433.017	11.209.588
ACTIF CIRCULANT	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	8.309.560	2.591.578	5.717.983	5.231.012
Clients - Factures à établir	-	-	-	-
Autres créances	9.432.160	3.984.455	5.447.706	5.149.524
Jetons numériques détenus (écart conv. actif)	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	123.392.164	-	123.392.164	3.617.665
Disponibilités	1.800.895	-	1.800.895	144.247
Charges constatées d'avance	193.833	-	193.833	185.927
Écarts de conversion actif	29.653.051	-	29.653.051	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT	172.781.665	6.576.033	166.205.632	14.328.375
TOTAL ACTIF	189.182.093	20.543.700	168.638.394	25.537.963

B. Bilan au 31 décembre 2025 (Passif)

PASSIF (en euros)	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES	-	-
Capital social	9.078.205	3.735.378
Primes d'émission et d'apport	189.366.380	35.451.240
Réserves	-	-
Report à nouveau	(34.365.810)	(30.516.982)
Résultat de l'exercice	(39.751.648)	(3.848.828)
Provisions réglementées	545.711	538.679
TOTAL CAPITAUX PROPRES	124.872.838	5.359.487
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-
Provisions pour risques	31.888.846	2.793.519
TOTAL PROVISIONS	31.888.846	2.793.519
DETTES	-	-
Emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	801.379	801.586
Intérêts courus sur emprunts	7.375	6.735
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.489.419	3.772.961
Dettes fiscales et sociales	4.127.153	4.229.495
Dettes comptes courants groupe	2.879.358	7.345.017
Autres dettes	572.026	661.502
Produits constatés d'avance	-	-
Écarts de conversion passif	-	567.661
TOTAL DETTES	11.876.709	17.384.957
TOTAL PASSIF	168.638.394	25.537.963

C. Compte de résultat au 31 décembre 2025

En euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
PRODUITS D'EXPLOITATION	-	-
Prestations de services	780.000	1.772.790
Locations (refacturation)	672.000	676.200
Subventions d'exploitation	4.167	-
Autres produits de gestion courante	196	415
Transferts de charges	-	42.942
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1.456.363	2.492.347
CHARGES D'EXPLOITATION	-	-
Autres achats et charges externes	388.353	59.823
Services extérieurs	856.469	985.160
Autres services extérieurs	2.192.140	532.131
Impôts, taxes et versements assimilés	20.890	4.823
Salaires et traitements	554.380	374.367
Charges sociales	232.513	182.555
Autres charges de gestion courante	2.572	13
Dotations amort. & prov. (exploitation)	72.845	2.085.043
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	4.320.162	4.223.915
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(2.863.800)	(1.731.568)
PRODUITS FINANCIERS	-	-
Gains de change	7.885	347.175
Autres produits financiers (dont reprises)	2.426.419	4.466.000
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	2.434.304	4.813.175
CHARGES FINANCIÈRES	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	19.535
Pertes de change	5.392	735
Mali de fusion (TUP)	9.940.643	4.575.518
Dotations prov. financières	30.350.104	-
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	40.296.140	4.595.788
RÉSULTAT FINANCIER	(37.861.835)	217.387
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(40.725.635)	(1.514.181)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
Produits except. opérations de gestion	-	2.514.074
Produits cession immo. financières	-	1
Autres produits exceptionnels	648.079	-
Reprises sur provisions exceptionnelles	687.724	1.425.460
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1.335.803	3.939.535
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-
Amendes et pénalités	-	22.794
Autres charges exceptionnelles	224.784	479.056
VNC actifs cédés (immo. financières)	-	5.342.794
Dotations amort. dérogatoires	7.032	429.538
Dotations provisions exceptionnelles	130.000	-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	361.816	6.274.182
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	973.987	(2.334.647)
Impôt sur les bénéfices (produit = CIR/CII)	-	-
RÉSULTAT NET	(39.751.648)	(3.848.828)

Annexe des comptes sociaux au 31 décembre 2025

Note 1 : Présentation de l'activité

THE BLOCKCHAIN GROUP est une société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 9.078.204,64 euros (soit 226.955.116 actions), dont le siège social est situé Tour W - 102, Terrasses Boieldieu - 92800 Puteaux, immatriculée sous le numéro 504 914 094 au RCS de Nanterre. La société est cotée sur Euronext Growth (ALCPB ; Code ISIN : FR0011053636).

Créée en 2008, THE BLOCKCHAIN GROUP est spécialisée dans les prestations de services dédiées à l'accompagnement des entreprises dans l'exploitation des technologies deep tech, via ses filiales opérationnelles. Fin 2024, la Société a initié une stratégie de Bitcoin Treasury Company, visant l'accumulation et la détention perpétuelle de bitcoin en s'appuyant sur les opérations d'augmentation de capital et des instruments de financement adaptés.

Note 2 : Faits significatifs de la période

Opérations sur le capital de l'exercice 2025

Au cours de l'exercice 2025, la Société a procédé à l'émission de 133.570.667 actions nouvelles, portant le nombre total d'actions de 93.384.449 à 226.955.116, pour un montant total souscrit de 161.774.480 euros (dont 5.342.827 euros en nominal et 156.431.653 euros en primes d'émission).

Ces émissions se décomposent en six catégories détaillées ci-après.

Nature des opérations	Actions émises	Val. Capital (€)	Val. Prime (€)	Total (€)
13. Conversions d'OCA	55.445.392	2.217.816	32.351.691	34.569.507
14. Augmentations de capital	23.448.673	937.947	40.667.126	41.605.073
15. Programme ATM	6.235.247	249.410	21.265.256	21.514.666
16. Programme ABB	37.508.088	1.500.324	56.637.213	58.137.536
17. Exercice de BSA	6.870.353	274.814	3.462.658	3.737.472
18. Mesure d'ajustement	4.062.914	162.517	2.047.709	2.210.225
TOTAL	133.570.667	5.342.82	156.431.653	161.774.480

Emission d'Obligations Convertibles en Actions (OCA) par l'intermédiaire de la filiale Capital B Luxembourg SA

L'ensemble des OCA sont émises par CAPITAL B Luxembourg SA (ex- CAPITAL B LUXEMBOURG SA), filiale détenue à 100 % par THE BLOCKCHAIN GROUP SA, conformément à l'article L. 228-93 du Code de commerce. Elles sont convertibles en actions de la société mère (et non de l'émetteur luxembourgeois). Les souscriptions sont intégralement affectées à l'acquisition de bitcoin, dans le cadre de la stratégie Bitcoin Treasury Company de la Société.

Deux séries de délégations financières ont été votées en 2025 :

- **AGE du 21 février 2025 (5ème résolution)** : délégation de compétence au Conseil d'Administration pour l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec un plafond global de 37,5 m€. Cette délégation a été utilisée pour les émissions des OCA A-01, B-01, A-02, B-02 et B-03. Elle a depuis été remplacée ;
- **AGM du 10 juin 2025** : nouvelle délégation de compétence en remplacement de la précédente, avec un plafond global porté à 500 m€. Cette délégation a été utilisée pour les émissions des OCA A-03, A-04, B-04 et A-05.

La Société a émis par l'intermédiaire de la filiale Capital B Luxembourg SA des obligations convertibles en actions (OCA) dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Caractéristiques	Modalités
Valeur nominale	1,00 €
Prix d'émission	À la valeur nominale
Coupon	0%
Maturité	5 ans à compter de leur émission (respectivement le 3 avril pour les OCA B-01 et le 13 juin 2025 pour les OCA B-02)
Remboursement	95% de la dette nominale. Si les OCA n'ont pas été converties avant leur maturité, elles sont remboursées à maturité en BTC ou en EUR au prix de cession des BTC ou converties en actions, au gré du porteur et au prix de conversion.
Transfert	Les OCA sont librement transférables. Elles ne sont ni cotées ni admises en Euroclear.
Souscription	En numéraire (euros) ou en BTC (en nature)
Actions Nouvelles	Les actions de la Société émises en cas de conversion des OCA porteront jouissance courante à compter de leur date d'émission. Elles auront les mêmes droits que ceux attachés aux actions ordinaires existantes et feront l'objet d'une admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris ou autre marché.
Suretés	Le remboursement des OCA n'est garanti par aucune sureté.

1. Conversions d'OCA (55.445.392 actions – 34.569.507 €)

Au 31 décembre 2025, 55.445.392 actions nouvelles ont été créées par conversion d'obligations convertibles en actions (OCA A-01, A-02, B-01 et B-02) pour un montant total de 34.569.507 euros (dont 2.217.816 € en nominal et 32.351.691 € en primes d'émission) :

Type	OCA émises	Date d'émission	Date de maturité	Souscription	OCA converties	Actions émises	OCA restantes
OCA A-01	1.000.000	avr.-25	avr.-30	1.000.000 €	1.000.000	1.838.235	-
OCA B-01	48.584.905	avr.-25	avr.-30	48.584.905 €	14.471.581	26.602.170	34.113.324
OCA A-02	1.500.000	mai-25	mai-30	1.500.000 €	1.500.000	2.121.040	-
OCA B-02	72.877.357	mai/juin-25	mai/juin-30	72.877.357 €	17.597.929	24.883.947	55.279.428
OCA A-03	6.000.000	juin-25	juin-30	6.000.000 €	-	-	6.000.000
OCA B-03	4.610.177	juin-25	juin-30	4.610.177 €	-	-	4.610.177
OCA A-04	5.000.000	juil.-25	juil.-30	5.000.000 €	-	-	5.000.000
OCA B-04	5.045.020	juil.-25	juil.-30	5.045.020 €	-	-	5.045.020
OCA A-05	6.500.000	août-25	août-30	6.500.000 €	-	-	6.500.000
TOTAL	151.117.459	.	.	151.117.459 €	34.569.510	55.445.392	116.547.949

2. Augmentations de capital (23.448.673 actions – 41.605.073 €)

Au cours de l'année 2025, les augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription ont été réalisées entre mai et septembre 2025, pour un montant total de 41.605.073 euros (dont 937.947 € en nominal et 40.667.126 € en primes d'émission) :

- 7 mai 2025 : 8.790.039 actions à 1,0932 € - 9.609.271 €,
- 19 mai 2025 : 3.368.258 actions à 1,2790 € - 4.308.002 €,
- 19 mai 2025 : 3.320.174 actions à 1,2790 € - 4.246.503 €,
- 18 juillet 2025 : 1.248.439 actions à 4,005 € - 4.999.998 €,
- 6 août 2025 : 1.721.763 actions à 2,9040 € - 5.000.000 €,
- 6 août 2025 : 2.500.000 actions à 3,4693 € - 8.673.250 €,
- 11 septembre 2025 : 1.500.000 actions à 1,6867 € - 2.530.050 €,
- 17 septembre 2025 : 1.000.000 actions à 2,2380 € - 2.238.000 €.

3. Programme ATM (6.235.247 actions – 21.551.000 €)

Dans le cadre du programme de type « At The Market » (ATM) conclu avec TOBAM, les opérations suivantes ont été réalisées entre le 16 juin et le 13 octobre 2025 pour un total de 6.235.247 actions et 21.551.000 euros (dont 249.410 € en nominal et 21.301.590 € en primes d'émission) :

- 16 juin 2025 : 1.603.306 actions au prix moyen de 4,485 € - 7.191.144 €,
- 23 juin 2025 : 800.690 actions au prix moyen de 5,085 € - 4.071.369 €,
- 1er juillet 2025 : 200.300 actions au prix moyen de 5,251 € - 1.051.795 €,
- 7 juillet 2025 : 739.000 actions au prix moyen de 4,056 € - 2.997.177 €,
- 13 juillet 2025 : 282.201 actions au prix moyen de 3,949 € - 1.114.496 €,
- 21 juillet 2025 : 385.150 actions au prix moyen de 4,104 € - 1.580.603 €,
- 8 septembre 2025 : 1.019.000 actions au prix moyen de 1,723 € - 1.756.054 €,
- 15 septembre 2025 : 443.000 actions au prix moyen de 1,677 € - 742.906 €,

- 22 septembre 2025 : 263.000 actions au prix moyen de 1,740 € - 457.515 €,
- 6 octobre 2025 : 332.600 actions au prix moyen de 1,144 € - 380.528 €,
- 13 octobre 2025 : 167.000 actions au prix moyen de 1,242 € - 207.414 €.

4. Émission et exercice de BSA (6.870.353 actions - 3.737.472 €)

Le 11 avril 2025, la Société a procédé à l'attribution gratuite de 93.384.449 BSA 2025-01 à l'ensemble des actionnaires (1 BSA par action détenue au 10 avril 2025). Chaque lot de 7 BSA donne droit à la souscription d'une action nouvelle au prix de 0,544 euro. Les BSA sont négociables sur Euronext Growth et exerçables jusqu'au 10 avril 2026.

Au 31 décembre 2025, 6.870.353 actions nouvelles ont été émises au titre de l'exercice des BSA 2025-01, pour un total de 3.737.472 euros (dont 274.814€ en nominal et 3.462.658€ en primes d'émission).

5. Programme ABB (37.508.088 actions - 58.137.536 €)

Une opération de placement accéléré par construction du livre d'ordres (« Accelerated Bookbuilding » - ABB) a été réalisée le 16 septembre 2025, portant sur l'émission de 37 508 088 actions nouvelles, pour un montant total, prime d'émission incluse, de 58.137.536 euros.

6. Mesures d'ajustement économiques (4.062.914 actions – 2.210.225 €)

Conformément aux stipulations contractuelles des BSA 2025-01, des mesures d'ajustement ont donné lieu à l'émission de 4.062.914 actions nouvelles supplémentaires pour un montant total de 2.210.225 euros :

- • 2.389.170 actions le 18 juin 2025 – 1.299.708 €,
- • 1.250.000 actions le 6 septembre 2025 – 680.000 €,
- • 423.744 actions le 12 novembre 2025 – 230.517 €.

Acquisition de BTC

Ces opérations de renforcement des fonds propres ont notamment permis au Groupe de poursuivre sa stratégie d'accumulation de bitcoin conformément à sa stratégie de Bitcoin Treasury Company, lui permettant de détenir au 31 décembre 2025, 1.560 BITCOIN (BTC) comme actif de trésorerie pour une valeurs d'acquisition de 145.980.608 euros, soit un cours moyen de 93.577,31 €.

Constitution de CAPITAL B LUXEMBOURG SA

Le 13 février 2025, THE BLOCKCHAIN GROUP a constitué la société CAPITAL B LUXEMBOURG SA, société anonyme de droit luxembourgeois dont le siège social est situé à Luxembourg, au capital de 30.000 euros détenue à 100 %.

Cette filiale a pour objet principal la détention d'intérêts, de participations ou de créances dans toutes sociétés ou entreprises, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, ainsi que la gestion de ces intérêts et participations. C'est par l'intermédiaire de cette entité que les deux tranches d'obligations convertibles en actions (OCA) ont été émises au cours de l'exercice 2025.

Cotation sur le marché OTCID

Le 9 juillet 2025, la Société a annoncé être engagée dans les dernières étapes du processus de cotation sur le marché US OTCID, un compartiment d'OTC Markets Group.

L'opération ne donnera lieu à aucune émission de nouveaux titres ni à une levée de capital. Dans le cadre de cette cotation, les teneurs de marché acquerraient des actions existantes de la Société sur Euronext Growth Paris en les rendant accessibles à la négociation aux États-Unis, via un ticker spécifique accessible via les courtiers traditionnels US, une cotation en dollar américain, et un mécanisme de règlement-livraison intégré aux standards du marché local.

OTCID est le point d'entrée stratégique pour les entreprises internationales souhaitant disposer d'un cadre transparent afin d'interagir avec les investisseurs américains grâce à une communication régulière et cohérente.

La Société a annoncé le 13 avril 2026, la finalisation du processus de cotation et d'accessibilité de son code mnémorique CPTLF sur le marché US OTCID, à la suite de la validation par la FINRA au titre de la Rule 211, permettant désormais à des intermédiaires financiers d'initier et de publier des cotations actives sur le titre.

Changement de dénomination commerciale

Le 21 juillet 2025, la Société a annoncé l'adoption d'un nouveau nom commercial : « CAPITAL B ». Ce changement de nom reflète l'ambition de la Société depuis l'adoption de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company en novembre 2024.

Le nouveau nom commercial « CAPITAL B » remplacera progressivement l'ancien sur les plateformes financières.

Par ailleurs, le Groupe a annoncé la mise en ligne d'un nouveau site internet, ainsi que le déploiement d'une nouvelle identité visuelle, incluant notamment un nouveau logo.

Création d'une filiale à Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis)

Une nouvelle filiale à Abu Dhabi, a été créée le 26 août 2025 afin de centraliser les activités de relations investisseurs et d'opérations sur les marchés de capitaux et, à ce jour, ne donne lieu à aucune facturation ou refacturation à la société mère.

Transmissions Universelles de Patrimoine (TUP)

Le 21 novembre 2025, THE BLOCKCHAIN GROUP en tant qu'associé unique, la décision de dissolution sans liquidation de deux filiales détenues à 100 %, Trimaesys et Block Invest, entraînant la transmission universelle de leur patrimoine à la société mère conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. La TUP est devenue effective le 26 décembre 2025, à l'expiration du délai d'opposition de 30 jours.

Ces opérations ont généré des malis de fusion comptabilisés en charges financières, pour un montant total de 9.940 k€ (dont 9.930 k€ au titre de Trimaesys et 10 k€ au titre de Block Invest), correspondant à l'écart entre la valeur comptable des titres détenus et les actifs nets déficitaires transmis. Les principaux actifs repris par THE BLOCKCHAIN GROUP au titre de ces TUP comprennent notamment la participation de 150 k€ dans TRIMANE, précédemment détenue par Trimaesys.

Continuité d'exploitation

Le Tribunal de Commerce de Nanterre a homologué le 24 juillet 2024 le plan de continuation, mettant fin à la procédure de redressement judiciaire. Ce plan prévoit un remboursement des dettes étalé sur 10 ans (ou, pour certains créanciers, un remboursement en 4 ans de 46 % avec abandon du solde). Au 31 décembre 2025, la Société a respecté l'ensemble des échéances prévues par le plan. Le passif définitif n'est pas encore arrêté en raison de la contestation de certaines créances.

A ce jour, le passif définitif de la procédure n'est pas encore arrêté en raison de la contestation de certaines créances qui seront jugées ultérieurement.

En l'état et compte tenu des créances admises, le plan de continuation se présente comme suit :

Plan de remboursement sur dix ans :

En euros	23/07/2025	23/07/2026	23/07/2027	23/07/2028	23/07/2029
Total déclaré	1%	1%	5%	6%	8%
2.185.511,49	21.855,11	21.855,11	109.275,57	131.130,69	174.840,92

En euros	23/07/2030	23/07/2031	23/07/2032	23/07/2033	23/07/2034
Total déclaré	10%	12%	14%	19%	24%
2.185.511,49	218.551,15	262.261,38	305.971,61	415.247,18	524.522,76

Plan de remboursement sur quatre ans en contrepartie du remboursement de 46% de la dette déclarée :

En euros		23/07/2025	23/07/2026	23/07/2027	23/07/2028
Option courte	Montant	1%	5%	15%	25%
Total	287.818,23	2.878,18	14.390,91	43.172,73	71.954,56

Soit une échéance totale par année :

En euros	23/07/2025	23/07/2026	23/07/2027	23/07/2028	23/07/2029
Total échéance	25.286,41	36.246,03	152.448,31	203.085,25	307.237,31

En euros	23/07/2030	23/07/2031	23/07/2032	23/07/2033	23/07/2034
Total échéance	350.947,53	262.261,38	305.971,61	415.247,18	524.522,76

Les prévisions de trésorerie, qui tiennent compte des dernières prévisions d'activité ainsi que des bitcoins détenus, ont été établies sur la base d'hypothèses conformes à la nouvelle stratégie du Groupe. Le Groupe dispose de 59 BTC alloués à ses besoins opérationnels.

En effet, grâce à la mise en œuvre de la stratégie d'optimisation de trésorerie, le Groupe dispose d'une trésorerie disponible plus importante et d'une réserve significative d'actifs numériques, qui pourrait lui permettre d'obtenir des financements complémentaires au besoin.

Le Groupe est donc moins dépendant des performances opérationnelles de ses filiales et dispose de nouvelles ressources de financement.

La date d'arrêté des comptes a été constatée par le Conseil d'Administration le 28 avril 2026.

Référentiel comptable

Les comptes annuels sont établis en application du PCG (règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014), actualisé des textes postérieurs et des avis de l'ANC, selon le modèle simplifié prévu à l'article L. 123-16 du Code de Commerce. Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses fondamentales de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes, sous la réserve de l'application du règlement ANC n° 2022-06 applicable depuis le 1er janvier 2025.

Changements de méthode comptable - Règlement ANC n° 2022-06

Les principales évolutions introduites par le règlement ANC 2022-06 sont :

- la définition du résultat exceptionnel est restreinte aux produits et charges directement liés à des événements majeurs et inhabituels ;
- la technique du transfert de charges est supprimée ; les écritures sont reclassées selon les nouveaux schémas comptables.

Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement composées de fichiers d'adresses mails et figurent à l'actif à leur valeur historique d'acquisition. Elles sont amorties en proportion du nombre d'adresses invalides à la date de l'arrêté des comptes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition, diminué d'un amortissement linéaire. Durées d'utilisation : agencements et installations 5 à 10 ans, matériel de bureau 3 à 5 ans, mobilier de bureau 3 à 10 ans.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat + coûts directement attribuables). Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée par une analyse multicritère (quote-part des capitaux propres, flux prévisionnels sur 5 ans).

Actions propres

Les actions propres acquises pour couvrir des plans de stock-options sont classées en VMP ; les autres mouvements (notamment contrat de liquidité) sont classés en « autres titres immobilisés ».

Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation spécifique est constituée sur les créances présentant un risque d'irrecouvrabilité, en fonction de l'ancienneté, la nature et le niveau du risque.

Opérations en devises

Les transactions en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture. Les écarts sont portés en « Écarts de conversion ». Les pertes latentes non compensées font l'objet d'une provision pour risque de change.

Valeurs mobilières de placement - Bitcoin

Lorsque l'entité détient, par souscription ou acquisition, des jetons ne présentant pas les caractéristiques de titres financiers, de contrats financiers ou de bons de caisse, sans intention d'utilisation des services associés ou de la livraison des biens associés, ces jetons sont comptabilisés dans le numéro de compte 5202 « jetons détenus ».

Les bitcoins répondent à la définition des jetons au sens de l'article 619-1 du PCG. Ils sont comptabilisés au débit du compte 5202 - Jetons détenus.

Les variations de valeurs transitent par des comptes transitoires au bilan, sans produit latent, avec provision en cas de moins-value latente (PCG art. 619-12).

Les valeurs vénales sont déterminées à la date clôture, sur base des dernières informations fiables disponibles.

Cours retenu au 31/12/2025 : 1 BTC = 74.551,26 € (Bloomberg).

Les variations de valeur vénale des jetons détenus sont inscrites au bilan en contrepartie de comptes transitoires :

- à l'actif du bilan en cas de perte latente,
- au passif du bilan en cas de gain latent.

Indemnités de fin de carrière

La Société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite, présentée en engagements hors bilan.

Amortissements dérogatoires

Les frais accessoires d'acquisition de titres de participation ont été incorporés à leur coût d'entrée (art. R. 123-179 Code du CC) et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur cinq ans (art. 39, 3° du 1 CGI). La dotation de l'exercice s'élève à 7.032 euros.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel (ANC n° 2022-06).

En vertu de l'article 27 du règlement ANC n° 2022 06, les impacts sur le compte de résultat de l'exercice précédent l'exercice de première application sont présentés selon ces modèles, le cas échéant, en procédant à des reclassements :

En euros	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (ANC)	Exercice 2024 (12 mois)
PRODUITS D'EXPLOITATION	-	-	-
Prestations de services	780.000	1.772.790	1.772.790
Locations (refacturation)	672.000	676.200	676.200
Subventions d'exploitation	4.167	-	-
Autres produits de gestion courante	196	415	415
Transferts de charges	-	-	42.942
Abandon de créance	-	2.514.074	-
Reprise sur provision	-	1.103.331	-
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1.456.363	6.066.810	2.492.347
CHARGES D'EXPLOITATION	-	-	-
Autres achats et charges externes	388.353	59.823	59.823
Services extérieurs	856.469	985.160	985.160
Autres services extérieurs	2.192.140	1.011.187	532.131
Impôts, taxes et versements assimilés	20.890	4.823	4.823
Salaires et traitements	554.380	331.425	374.367
Charges sociales	232.513	182.555	182.555
Autres charges de gestion courante	2.572	22.807	13
Dotations amort. & prov. (exploitation)	72.845	2.085.043	2.085.043
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	4.320.162	4.682.823	4.223.915
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(2.863.800)	1.383.987	(1.731.568)
PRODUITS FINANCIERS	-	-	-
Gains de change	7.885	347.175	347.175
Autres produits financiers (dont reprises)	2.426.419	4.466.001	4.466.000
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	2.434.304	4.813.176	4.813.175
CHARGES FINANCIÈRES	-	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	19.535	19.535
Pertes de change	5.392	735	735
Mali de fusion (TUP)	9.940.643	4.575.518	4.575.518
Dotations prov. financières	30.350.104	-	-
VNC actifs cédés (immo. financières)	-	5.342.794	-
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	40.296.140	9.938.582	4.595.788
RÉSULTAT FINANCIER	(37.861.835)	(5.125.406)	217.387
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(40.725.635)	(3.741.419)	(1.514.181)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	-
Produits except. opérations de gestion	-	-	2.514.074
Produits cession immo. financières	-	-	1
Autres produits exceptionnels	648.079	-	-
Reprises sur provisions exceptionnelles	687.724	322.129	1.425.460
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1.335.803	322.129	3.939.535
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	22.794
Autres charges exceptionnelles	224.784	-	479.056
VNC actifs cédés (immo. financières)	-	-	5.342.794
Dotations amort. dérogatoires	7.032	429.538	429.538
Dotations provisions exceptionnelles	130.000	-	-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	361.816	429.538	6.274.182
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	973.987	(107.409)	(2.334.647)
RÉSULTAT NET	(39.751.648)	(3.848.828)	(3.848.828)

Note 4 : Informations sur le bilan

Immobilisations incorporelles et corporelles

Mouvements - Valeurs brutes

VALEURS BRUTES	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
IMMO. INCORPORELLES	-	-	-	-
Concessions, brevets, logiciels	79.650	529	-	80.179
Total	79.650	529	-	80.179
IMMO. CORPORELLES	-	-	-	-
Instal. générales & aménagements	316.621	67.037	-	383.658
Matériel de bureau et informatique	38.101	132.811	-	170.913
Mobilier de bureau	50.276	23.487	-	73.763
Total	404.998	223.336	-	628.334
TOTAL	484.648	223.865	-	708.513

Les augmentations des immobilisations corporelles proviennent principalement de la TUP de la société Trimaesys pour 218 k€ (matériel informatique 128 k€, aménagements 67 k€, mobilier 23 k€).

Mouvements - Amortissements

AMORT. & DÉPRÉCIATIONS	31/12/2024	Dotations	Reprises	31/12/2025
IMMO. INCORPORELLES	-	-	-	-
Concessions, brevets, logiciels	-	529	-	529
Total	-	529	-	529
IMMO. CORPORELLES	-	-	-	-
Instal. générales & aménagements	230.259	125.393	-	355.652
Matériel de bureau et informatique	27.734	130.407	-	158.141
Mobilier de bureau	28.140	28.574	-	56.714
Total	286.133	284.375	-	570.508
TOTAL	286.133	284.904	-	571.037

Immobilisations financières

Mouvements des valeurs brutes

VALEURS BRUTES	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Actions propres (1)	25.869	-	-	25.869
Titres de participations (2)	24.165.549	180.000	8.956.653	15.388.896
Dépôts et cautionnements (3)	247.638	29.512	-	277.150
Total	24.439.056	209.512	8.956.653	15.691.915

- (1) Les actions propres sont classées selon les modalités suivantes : Les actions propres acquises en vue de couvrir des plans de stocks options présents et à venir sont classées en Valeurs mobilières de placement ; Tous les autres mouvements sont classés en « autres titres immobilisés ».
- (2) La diminution des titres de participations provient de la Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) réalisée pour les sociétés Trimaesys (8,9 m€) et Block Invest. Les augmentations correspondent pour partie à la TUP de la société Trimaesys, qui détenait une participation de 150 k€ dans TRIMANE, et également à la constitution de la société TBG Luxembourg Group, d'un montant de 30 k€ correspondant à la totalité du capital.
- (3) Les augmentations des dépôts et cautionnements proviennent essentiellement de la Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) de la société Trimaesys. Ils correspondent principalement à aux dépôts de garantie des anciens locaux et des bureaux de Toulouse de la société TRIMANE.

Détail des titres de participation - Valeurs brutes

Filiales	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
BF EUROPE	1.348	-	-	1.348
Block Invest	31.354	-	31.354	-
DIP TEK	5.000	-	-	5.000
ENIBLOCK	2.520.276	-	-	2.520.276
IORGA GROUP	1.807.266	-	-	1.807.266
TBG CSF	1.880	-	-	1.880
TBG LAND	1.270	-	-	1.270
TBG LUXEMBOURG	-	30.000	-	30.000
TBG NORTH AMERICA	6.799	-	-	6.799
TRIMAESYS	8.925.299	-	8.925.299	-
TRIMANE	-	150.000	-	150.000
YFC	10.865.056	-	-	10.865.056
TOTAL	24.165.549	180.000	8.956.653	15.388.896

Les augmentations correspondent à la création de la filiale Capital B Luxembourg pour 30 k€ et aux titres de la société TRIMANE à la suite de la TUP de la société Trimaesys qui était la holding intermédiaire du groupe TRIMANE. La Société détient à ce jour, directement l'intégralité du capital de sa filiale TRIMANE.

La diminution des titres de participations provient de la Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) réalisée pour les sociétés Trimaesys (8,9 m€) et Block Invest.

Dépréciations des titres de participation

Dépréciations	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
BF EUROPE	1.348	-	-	1.348
Block Invest	31.354	-	31.354	-
ENIBLOCK	2.520.276	-	-	2.520.276
TBG CSF	1.880	-	-	1.880
TBG LAND	1.270	-	-	1.270
TBG NORTH AMERICA	6.799	-	-	6.799
YFC	10.865.056	-	-	10.865.056
Total	13.427.983	-	31.354	13.396.629

Suite à la Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) de la société Block Invest, les titres de société Block Invest, entièrement dépréciés, ont été sortis de l'actif.

Valeurs nettes des titres de participation

Filiales	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
DIP TEK	5.000	-	-	5.000
IORGA GROUP	1.807.266	-	-	1.807.266
TBG LUXEMBOURG	-	30.000	-	30.000
TRIMAESYS	8.925.299	-	8.925.299	-
TRIMANE	-	150.000	-	150.000
TOTAL	10.737.565	180.000	8.925.299	1.992.266

Les actions propres sont classées selon les modalités suivantes : Les actions propres acquises en vue de couvrir des plans de stocks options présents et à venir sont classées en Valeurs mobilières de placement.

Tous les autres mouvements sont classés en « autres titres immobilisés ». L'augmentation est dû à la Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) de la société Trimaesys qui détenait des actions TBG.

Créances clients et comptes rattachés

Les variations des valeurs brutes et des dépréciations s'analysent comme suit :

En euros	31/12/2025	31/12/2024
Créances - Clients	5.370.717	4.883.747
Créances - Clients douteux	2.938.843	2.938.843
Dépréciations créances	(2.591.578)	(2.591.578)
Total	5.717.983	5.231.012

Autres créances et comptes de régularisation

En euros	31/12/2025	31/12/2024
Créances fiscales et sociales	600.490	602.194
Comptes courants nets de dépréciation	4.774.512	4.541.915
Débiteurs et avances diverses	55.856	5.415
Avances et acomptes fournisseurs	16.848	-
Autres créances	5.447.706	5.149.524
Différence d'évaluation (BTC)	29.653.051	-
Charges constatées d'avance	193.833	185.927
Total	35.835.272	5.335.450

Une perte latente de 29 m€ a été constatée au 31 décembre 2025 correspondant à la moins-value latente BTC détenus. Pour rappel, le cours de clôture du BTC s'établit à 74. 551,26 €.

État des échéances des créances

En euros	31/12/2025	- 1 an	+ 1 an / - 5 ans
Créances - Clients	5.310.717	5.310.717	-
Créances - Clients douteux	2.938.843	-	2.938.843
Créances fiscales et sociales	600.490	600.490	-
Comptes courants	4.774.512	4.774.512	-
Débiteurs et avances	55.856	55.856	-
Différence d'évaluation (BTC)	29.653.051	29.653.051	-
Avances et acomptes fournisseurs	16.848	16.848	-
Charges constatées d'avance	193.833	193.833	-
Total	44.084.833	41.145.989	2.938.843

Trésorerie et instruments financiers

Disponibilités

En euros	31/12/2025	31/12/2024
Disponibilités (1)	1.800.895	144.247
Obligations (OCA converties) (2)	7.064.607	-
Total	8.865.502	144.247
Concours bancaires courants (passif)	7.375	6.942
Trésorerie nette	8.858.128	137.305

(1) Au 31 décembre 2025, The Blockchain Group dispose de 1 800 895 € de disponibilités.

(2) Les obligations correspondent aux OCA émises par la filiale Luxembourgeoise ayant déjà été converties.

Instruments financiers (Actifs numériques)

En euros	31/12/2025	31/12/2024	Variation
BTC (coût d'acquisition)	145.980.608	3.205.305	142.775.303
+/- Latente BTC	(29.653.051)	412.360	(30.065.411)
Total	116.327.557	3.617.665	112.709.892

En application de sa stratégie, la Société a fait l'acquisition de 1.520 BTC pour un montant global de 142,8 m€, après avoir acquis 40 BTC en 2024 pour 3,2 m€.

Au 31 décembre 2025, la Société détient 1.560 BTC pour un coût d'acquisition total de 146 m€.

Une moins-value latente de 29,7 m€ a été constatée à la clôture (cours : 1 BTC = 74.551,26€).

Une provision pour risques et charges a été constatée pour le même montant.

Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Report à nouv.	Résultat	Amort. dér.	Total
Sit. au 31/12/2024	3.735.378	35.451.240	(30.516.982)	(3.848.828)	538.679	5.359.487
Augment. de capital	5.342.827	153.915.140	-	-	-	159.257.967
Affect. résultat 2024	-	-	(3.848.828)	3.848.828	-	-
Résultat exercice	-	-	-	(39.751.648)	-	(39.751.648)
Amort. dérogatoires	-	-	-	-	7.032	7.032
Sit. au 31/12/2025	9.078.205	189.366.380	(34.365.810)	(39.751.648)	545.711	124.872.838

Mouvements sur le capital social

En euros	Nombre d'actions	Nominal (€)	Montant (€)
Situation au 31/12/2024	93.384.449	0,04	3.735.378
Variation	133.570.667	0,04	5.342.827
Situation au 31/12/2025	226.955.116	0,04	9.078.205

La Société détient au 31 décembre 2025, 85 944 de ses propres actions, acquises dans le cadre d'un programme de rachat (art. L. 225-209-1 C. com.), privées de droits pécuniaires et extra-pécuniaires.

Le nombre d'AGA en circulation est de 220 000 actions (dilution potentielle de 0,1 %), avec une période d'acquisition et de conservation d'un an chacune.

Provisions et dépréciations

Nature	31/12/2024	Dotations	Reprises	31/12/2025
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES (1)	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	538.679	7.032	-	545.711
Sous-total	538.679	7.032	-	545.711
PROV. RISQUES & CHARGES (2)	-	-	-	-
Provisions pour litiges	1.500.000	-	-	1.500.000
Autres provisions charges	1.293.519	29.653.051	557.724	30.388.846
Sous-total	2.793.519	29.653.051	557.724	31.888.846
DÉPRÉCIATIONS (3)	-	-	-	-
Dépréc. Participations	13.427.983	-	31.354	13.396.629
Dépréc. Créances clients	2.591.578	-	-	2.591.578
Dépréc. des C/C	3.287.402	697.053	-	3.984.455
Sous-total	19.306.963	697.053	31.354	19.972.662
TOTAL GÉNÉRAL	22.639.161	30.357.136	589.078	52.407.220

Amortissements dérogatoires

Les frais accessoires engagés lors de l'acquisition de titres de participation ont été incorporés à leur coût d'entrée, conformément à l'option prévue par l'article R. 123-179 du Code de commerce. En application des dispositions du 3° du 1 de l'article 39 du CGI, ces frais font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur cinq ans à raison d'un cinquième par an.

Provisions pour risques & charges

Elles correspondent :

- 1.500 k€ pour faire face à une créance déclarée au passif dans le cadre du Redressement Judiciaire, créance contestée par la Société ;
- 36 k€ de provision pour couvrir un risque social sur des opérations passées ;
- 200 k€ de provision pour restructuration (fermeture de filiales étrangères notamment) ;
- 500 k€ de provisions pour comblement de passif de sociétés en liquidation judiciaire.

La dotation au 31/12/2025 correspond à la constitution :

- d'une provision pour charges à la suite de l'évaluation de la valeur du portefeuille des BTC à la clôture de l'exercice, soit une moins-value latente de 29 653 k€.

Les reprises sur provisions effectuées au cours l'exercice 2025 correspondent pour :

- 358 k€ à la diminution de la provision pour couvrir un risque social sur des opérations passées prescrites ;
- 200 k€ à la diminution de la provision pour restructuration à la suite de la réalisation des fermetures de filiales étrangères ;
- les dépréciations correspondent principalement :
 - 521 k€ de la dépréciation du compte courant lié au crédit vendeur TBG NA Consulting,
 - 160 k€ d'ajustement sur la dépréciation du C/c de YFC.

Emprunts et dettes financières

En euros	31/12/2025	31/12/2024
Billets à ordre (1)	801.379	801.379
Concours bancaires courants	7.375	6.254
Dettes financières intragroupe (2)	2.879.358	7.345.017
TOTAL	3.688.111	8.152.650

(1) Les billets à ordre ont été intégrés dans le plan de continuation

(2) Les dettes financières intragroupe correspondent aux comptes courants des filiales de la société.

Détail des dettes financières intragroupe

En euros	31/12/2025	31/12/2024
Avance Shopbot Canada	-	2.426.419
Avance Itaque	-	34.392
Avance Trimaesys	-	3.822
Avance Trimane	2.838.440	4.814.888
YFC	3.386	3.386
Blockchain Land	14.855	8.161
BF Europe	3.860	3.860
Avance iORGA	12.241	41.201
Dipteck	6.576	3.345
Block Invest	-	5.543
TOTAL	2.879.358	7.345.017

Echéances des emprunts et dettes financières

En €	31/12/2025	- 1 an	+ 1 an / - 5 ans
Emprunts et dettes financières Groupe	2.879.358	2.879.358	.
Billet à ordre	801.379	8.251	793.128
Concours bancaires courants	7.375	7.375	.
TOTAL	3.688.111	2.894.983	793.128

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

En euros	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs	2.767.603	3.173.734
dont dettes intragroupe	1.763.506	1.742.586
dont dettes RJ (1)	400.113	848.808
Factures non parvenues	496.815	184.227
Total	3.264.419	3.357.961

(1) Les dettes RJ sont intégrées dans le plan de continuation homologué par le Tribunal de Commerce de Nanterre le 24 juillet 2024.

Échéances des dettes fournisseurs

En euros	31/12/2025	- 1 an	+ 1 an / - 5 ans
Fournisseurs	2.767.603	2.389.346	378.257
Factures non parvenues	496.815	496.815	-
Total	3.264.419	2.886.162	378.257

Autres dettes et comptes de régularisation

En euros	31/12/2025	31/12/2024
Clients créditeurs - Avoirs à établir	60.000	250.000
Personnel et comptes rattachés	40.402	59.745
Sécurité sociale et organismes sociaux	432.822	436.727
Taxe sur la valeur ajoutée	3.608.328	3.677.988
Autres impôts, taxes et assimilés	45.601	55.034
Dettes sur immobilisations	165.000	165.000
Crédit vendeur Iorga et S2M	54.415	54.415
Autres dettes	517.611	607.087
TOTAL	4.924.179	5.305.997

Echéances des autres dettes

En euros	31/12/2025	- 1 an	+ 1 an / - 5 ans
Clients créditeurs - Avoirs à établir	60.000	60.000	
Personnel et comptes rattachés	40.402	40.402	
Sécurité sociale et organismes sociaux	432.822	122.436	310.386
Taxe sur la valeur ajoutée	3.608.328	1.133.903	2.474.425
Autres impôts, taxes et assimilés	45.601	12.110	33.491
Dettes sur immobilisations	165.000	165.000	
Crédit vendeur Iorga et S2M	54.415	54.415	
Autres dettes	517.611	517.611	
TOTAL	4.924.179	2.105.877	2.818.302

Les dettes sociales inclus 58,5 k€ relative à la contribution patronale liée à l'attribution des AGA 2024 en fin d'année 2025.

La dette de TVA ayant été exclue du plan de redressement, elle fait l'objet d'un moratoire sur 2 ans à hauteur de 100 k€ par mois.

Les autres dettes correspondent principalement à des dettes antérieures au RJ et ont été intégrées au plan de continuation : organismes sociaux 310 k€, fiscales (CVAE, PAS) 33 k€.

Note 5 : Informations sur le compte de résultat

Répartition du chiffre d'affaires

En euros	31/12/2025	31/12/2024	Var. (€)	Var. (%)
Management Fees	780.000	1.772.789	(992.789)	-56 %
Location de bureaux	672.000	676.200	(4.200)	-1 %
Total	1.452.000	2.448.989	(996.989)	-41 %

L'ensemble du chiffre d'affaires a été réalisé en France.

Autres produits d'exploitation

En euros	31/12/2025	31/12/2024	Var. (€)	Var. (%)
Subventions d'exploitation	4.167	-	4.167	-
Autres produits	196	415	(219)	-53 %
Reprises & Transferts	-	42.942	(42.942)	-100 %
Total	4.363	43.357	(38.995)	-90 %

Charges d'exploitation - Achats et charges externes

En euros	31/12/2025	31/12/2024	Var. (€)	Var. (%)
Autres achats et charges ext.	132.528	43.709	88.819	+203 %
Sous-traitance	411.468	240.859	170.610	+71 %
Locations & crédit-bail	738.652	715.237	23.415	+3 %
Entretien & réparations	32.505	31.112	1.393	+4 %
Assurances	23.709	14.189	9.520	+67 %
Honoraires & commissions	1.320.327	428.400	891.927	+208 %
Publicité & communication	174.586	3.348	171.238	N/A
Frais de déplacement	153.767	6.103	147.663	N/A
Frais postaux & télécoms	12.875	19.930	(7.055)	-35 %
Services bancaires	436.544	74.227	362.318	+488 %
Autres charges exploitation	2.572	13	2.559	N/A
Total	3.439.533	1.577.127	1.862.406	+118 %

Les achats et charges externes s'élèvent à 3.440 k€ au 31 décembre 2025, contre 1.577 k€ au 31 décembre 2024, soit une progression de 1.862 k€ (+118 %).

Cette hausse s'explique principalement par trois postes qui concentrent 76 % de la variation : les honoraires et commissions (+892 k€), les droits de garde des BTC (+362 k€), et les frais de publicité et déplacements (+319 k€), en lien avec la montée en charge de l'activité BTC.

Les charges locatives (739 k€, +3 %) et d'entretien (33 k€, +4 %) restent stables, conformément à la structure de coûts fixes de la société.

Charges de personnel

En euros	31/12/2025	31/12/2024	Var. (€)	Var. (%)
Salaires et traitements	554.380	374.367	180.013	48%
<i>dont rémunérations</i>	559.995	441.927	118.068	27%
<i>dont transfert de charges</i>	(34.749)	0	(34.749)	N/A
Charges sociales	232.513	182.555	49.958	27%
Total	786.893	556.922	229.971	41%

Les charges de personnel s'élèvent à 787 k€ au 31 décembre 2025, contre 557 k€ au 31 décembre 2024, soit une progression de 230 k€ (+41 %).

Les transferts de charges de personnel (-35 k€) correspondent aux remboursements de l'organisme de prévoyance au titre des maintiens de salaires. Ce poste était précédemment enregistré en transfert de charges sociales (compte 791) ; le reclassement en compte 649 résulte de l'application du règlement ANC n° 2022-06, qui impose le rattachement des transferts de charges à leur nature d'origine en charges d'exploitation.

Dotations aux amortissements et provisions (exploitation)

En euros	31/12/2025	31/12/2024	Var. (€)	Var. (%)
Dot. aux amort. sur immo.	72.845	78.668	(5.822)	-7 %
Dot. aux dépréc. sur actif circ.	-	2.006.375	(2.006.375)	(100 %)
Total	72.845	2.085.043	(2.012.198)	-97 %

Les dépréciations sur actif circulant au 31/12/2024 correspondent aux dépréciations des créances clients

Résultat financier

En euros	31/12/2025	31/12/2024
Reprises s/ amort. et prov. financières	-	4.466.000
Différences positives de change	7.885	327.202
Autres produits financiers (1)	2.426.419	19.973
Total produits financiers	2.434.304	4.813.175
Dot. aux amort., dépréc. et prov. (2)	30.350.104	-
Intérêts et charges assimilées	-	19.535
Différences négatives de change	5.392	735
Autres charges financières (3)	9.940.643	4.575.518
Total charges financières	40.296.140	4.595.788
RÉSULTAT FINANCIER	(37.861.835)	217.387

- (1) Les produits financiers correspondent principalement à l'annulation de l'avance de 2.426 k€ de l'entité SHOPBOT Inc., présente au passif du bilan, suite à la procédure de liquidation de la société YFC qui détenait la société SHOPBOT Inc à 100% ;
- (2) Les dotations dépréciations financières correspondent à un complément de dépréciations du compte courant YFC pour 160 k€, à la constitution d'une dépréciation sur compte courant du crédit vendeur TBG NA Consulting pour 521 k€ et à une dépréciation de 29.653 k€ lié à la moins-value latente calculé sur la valorisation du portefeuille de BTC ;
- (3) Les Autres charges financières correspondent aux malis de fusion provenant de la TUP des sociétés Trimaesys pour 9.930 k€ et Block Invest pour 10 k€, à la suite des opérations de Transmissions Universelles du Patrimoine (TUP) survenues le 26 décembre 2025.

Résultat exceptionnel

En euros	31/12/2025	31/12/2024
Reprises s/ amort., dépréc. et prov.	687.724	1.425.460
Autres produits exceptionnels	648.079	2.514.075
Total produits exceptionnels (1)	1.335.803	3.939.535
VNC immobilisations financières	-	5.342.794
Dot. aux amort., dépréc. et prov.	130.000	-
Dot. aux amort. dérogatoires	7.032	429.538
Autres charges exceptionnelles	224.784	501.850
Total charges exceptionnelles (2)	361.816	6.274.182
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	973.987	(2.334.647)

- les produits exceptionnels sont composés principalement de :
 - la sortie de l'actif net de l'entité SHOPBOT PTY pour 155 k€ (gain de change) ;
 - la sortie des dettes de 493 k€ listées dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire et pour lesquelles le juge-commissaire à prononcer constatations rejet (en application des dispositions de l'article L. 622-24 du code de commerce.
- les charges exceptionnelles sont principalement composées :
 - des frais de conseil liés aux fermetures des filiales américaines pour 91 k€,
 - des indemnités de rupture pour 130 k€.

Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices est nulle au titre de l'exercice 2025, en raison du résultat déficitaire de la Société.

Note 6 : Autres informations

Rémunérations des organes de direction

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, aucune rémunération n'a été versée aux membres des organes d'administration et de direction.

Honoraires des commissaires aux comptes

En application des articles R123-198 et R23314 du Code de Commerce, il est précisé que les honoraires des Commissaires aux Comptes relatifs aux prestations sur l'exercice 2025 recouvrent uniquement la mission légale et ont été enregistrés pour un montant de 126.310 € hors taxes.

Engagements hors bilan

Les engagements de retraite (indemnités conventionnelles de départ) sont présentés en engagements hors bilan.

Effectif moyen

Les effectifs au 31 décembre 2025 s'élèvent à 7 salariés, comme en 2024, tous de catégorie cadre.

Détail des charges à payer

Dettes financières

Emprunts et dettes financières	Montant
Intérêts courus à payer	7.375
Billets à ordre	801.379
TOTAL	808.754

Factures fournisseurs à recevoir

Fournisseurs	Montant
Factures non parvenues	496.815
TOTAL	496.815

Dettes fiscales et dettes sociales

Dettes fiscales et sociales	31/12/2025	31/12/2024
Prov./congrés payés	33.145	21.811
Autres charges de personnel	7.256	37.935
Organismes sociaux	354.765	391.175
Ch.soc.sur cp à payer	13.178	8.802
Ch.soc.sur primes à payer	6.380	6.750
Ch .soc .à payer	58.500	30.000
Prélèvement à la source	8.964	9.601
TVA Collectée	3.608.328	3.677.988
Etat-divers à payer	36.637	45.433
Total	4.127.153	4.229.495

Note 7 : Événements postérieurs à la clôture

Reconduction du programme ATM

La Société a annoncé le 27 janvier 2026 la reconduction du Programme d'augmentations de capital de type « ATM » avec TOBAM, sur une durée de 6 mois reconductible automatiquement, et indique que TOBAM pourra ainsi, de nouveau, procéder à des demandes de souscription dans le cadre de ce contrat.

A la date du présent document, les tranches supplémentaires ont été émises entre février et avril 2026 :

- 5 février 2026 : 193.492 actions au prix moyen de 0,78 € - 150.924 €,
- 12 février 2026 : 601.000 actions au prix moyen de 0,67 € - 402.670 €,
- 3 mars 2026 : 200.000 actions au prix moyen de 0,60 € - 120.000 €,
- 9 mars 2026 : 788.190 actions au prix moyen de 0,71 € - 559.615 €,
- 16 mars 2026 : 669.906 actions au prix moyen de 0,76 € - 509.129 €,
- 20 avril 2026 : 370.701 actions au prix moyen de 0,60 € - 223.528 €,
- 27 avril 2026 : 683.093 actions au prix moyen de 0,65 € - 444.739 €.

Renégociation des OCA A-03, A-04 et A-05 souscrites par TOBAM

La Société a procédé à un amendement des termes et conditions de trois nouvelles souches d'OCA (A-03, A-04 et A-05) souscrites par TOBAM, émises par Capital B Luxembourg SA (filiale à 100 %) sur le fondement de la 12e résolution de l'AGM du 10 juin 2025. Les montants nominaux sont respectivement de 6 m€, 5 m€ et 6,5 m€, à valeur nominale unitaire de 1 €, coupon 0 %, maturité 5 ans.

Les prix de conversion ont été ajustés à 3,12 € (A-03), 2,59 € (A-04) et 1,83 € (A-05) par action, avec une condition de cours (VWAP 20 jours \geq 130 % du prix de conversion) supprimée. La conversion est désormais à l'initiative du porteur à tout moment. En cas de conversion, le porteur reçoit également un BSA OC par obligation convertie (BSA exerçable en 1 action à un prix correspondant à 1,1 fois la mNAV, maturité 2 ans).

La possibilité de souscrire à une seconde tranche, prévue dans les contrats initiaux, a été supprimée pour les trois souches. Ces modifications, négociées entre la Société et TOBAM, visent à mieux aligner les instruments avec les conditions de marché actuelles et à renforcer le caractère incitatif de la conversion. Les OCA restent non garanties par des sûretés et, en l'absence de conversion à maturité, sont remboursables en BTC ou converties en actions au gré du porteur.

Souche	OCA émises	Prix de conversion		Actions potentielles	Montant potentiel		
		Initial	Ajusté		Augmentation Capital	Nominal	Prime d'émission
OCA A-03	6 000 000	6,24 €	3,12 €	1 923 076	6 000 000	76 923	5 923 077
OCA A-04	5 000 000	5,17 €	2,59 €	1 930 501	5 000 000	77 220	4 922 780
OCA A-05	6 500 000	3,66 €	1,83 €	3 551 912	6 500 000	142 077	6 357 923
TRESORERIE DISPONIBLE	TRESORERIE DISPONIBLE	TRESORERIE DISPONIBLE	TRESORERIE DISPONIBLE	TRESORERIE DISPONIBLE	TRESORERIE DISPONIBLE	TRESORERIE DISPONIBLE	TRESORERIE DISPONIBLE

E		BLE	LE			
---	--	-----	----	--	--	--

Emission de bons de souscription d'actions de la Société « Warrants Stand-Alone 2026-01

Le Conseil d'Administration de la Société a décidé en date du 29 mars 2026 de l'émission de 27.390.910 bons de souscription d'actions (BSA 2026-01) pour un montant total de 3.013.000 € à 0,11€ par BSA. Chaque BSA donne droit à une action ordinaire. Les souscriptions se détaillent comme suit :

Investisseurs	Nbre de BSA 2026-01 émis	Souscription
UTXO MANAGEMENT	9.090.910	1.000.000,10 €
TOBAM BITCOIN ALPHA FUND	8.000.000	880.000 €
TOBAM BITCOIN ENHANCED FUND	2.800.000	308.000 €
TOBAM BITCOIN TREASURY OPPORTUNITIES FUND	7.500.000	825.000 €
	27.390.910	3.013.000,10 €

Cette modification du prix de conversion est accompagnée d'une révision des termes et conditions de ces obligations. En effet, elles donnent désormais droit, lors de la conversion, à un « BSA OC » par OCA convertie.

Chaque BSA OC donne le droit de souscrire à une action ordinaire de la Société, pendant les deux ans qui suivent son émission. Les nouvelles augmentations de capital potentielles correspondant à chaque souche de BSA OC seraient les suivantes :

Souche	BSA OC attachés aux OCA A-03	BSA OC attachés aux OCA A-04	BSA OC attachés aux OCA A-05
Nombre de BSA OC	6 000 000	5 000 000	6 500 000
Prix d'exercice minimum par BSA OC	3,12 €	2,59 €	1,83 €
Nbre actions potentielles émises	6 000 000	5 000 000	6 500 000
Augmentation Capital	18 720 000 €	12 950 000 €	11 895 000 €
Nominal	240 000 €	200 000 €	260 000 €
Prime d'émission	18 480 000 €	12 750 000 €	11 635 000 €

Transfert des souches d'OCA B-01 et B-02 et des actions Fulgur Ventures

La Société a annoncé le transfert des souches d'OCA B-01 et d'OCA B-02 initialement souscrites par Fulgur Ventures et de toutes ses actions de la Société à Blockstream Capital Partners, dans les proportions suivantes

- 10.000.000 d'actions ordinaires,
- l'intégralité du nombre d'OCA B-01 restante, soit 32.092.952,
- l'intégralité du nombre d'OCA B-02 restante, soit 55.279.430.

Renégociation des OCA B-01 et B-02

Par amendements signés le 26 mars 2026 (autorisés par les CA de la Société et de CAPITAL B Luxembourg le 26 mars 2026), les conditions des OCA B-01 et B-02 ont été modifiées comme suit :

- suppression de la condition de cours VWAP préalable à la conversion pour le porteur : la conversion est désormais librement exerçable à l'initiative du porteur, à tout moment entre la date d'émission et 10 jours de bourse avant la maturité.

Les prix de conversion demeurent inchangés : 0,544 € pour les B-01 et 0,7072 € pour les B-02.

Conversion de 19.917.972 OCA B-01

Les deux porteurs Blockstream Capital Partners et UTXO Management ont fait une demande de conversion de leurs OCA B-01 au prix de 0,544 € par action, soit une décote de 4,2% par rapport au cours de clôture de la veille. Les détails de l'opération sont :

- Blockstream Capital Partners : conversion de 17.897.600 OCA B-01 en 32.900.000 actions. Solde restant : 14.195.352 OCA B-01 (et 55.279.428 OCA B-02) ;
- UTXO Management : conversion de l'intégralité de ses 2.020.372 OCA B-01 en 3.713.919 actions. Plus aucune OCA B-01.

Un total de 19.917.972 OCA B-01 ont été converties en 36.613.919 actions nouvelles.

Souscriptions via mesures légales d'ajustement (BSA 2025-01)

Suite à la conversion, les porteurs bénéficient des mesures légales d'ajustement liées à l'attribution gratuite des BSA 2025-01 en avril 2025 (art. L.225-99 C. com.). Chaque action nouvelle reçue donne droit à un BSA 2025-01, et 7 BSA permettent de souscrire une action à 0,544 €. Voici le détail :

- Blockstream Capital Partners : 4.700.000 actions souscrites pour 2.556.800 €,
- UTXO Management : 530.559 actions souscrites pour 288.624 €.

Soit un total de 5.230.559 actions nouvelles pour un montant de 2.845.424 €.

Exercice des BSA 2025-01

Depuis la clôture de l'exercice, 3.324.441 actions nouvelles ont été émises au titre de l'exercice des BSA 2025-01, pour un total de 1.808.496 euros (dont 132.978 € en nominal et 1.675.518 € en prime d'émission).

La Société rappelle que les droits des BSA 2025-01 sont devenus caducs et ont perdu ainsi toute valeur le 10 avril 2026 à minuit, conformément aux termes et conditions des BSA 2025-01.

En synthèse, les opérations réalisées depuis le début de l'exercice 2026 ont permis à la Société de lever un montant global d'environ 10,1 M€, correspondant aux opérations ATM, à l'émission de BSA stand-alone, aux mesures légales d'ajustement, ainsi qu'à l'exercice des BSA 2025-01.